

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

PLAN DE TRAVAIL ANNUEL BUDGETISE 2023

- Septembre 2023-

Table des matières

Abréviations	3
Résumé de la mise en œuvre du PTAB 2022 et perspectives 2023	4
1 Introduction	5
2 Priorités nationales du Gabon en matière d'industries extractives	7
3 Vue d'ensemble des priorités nationales et objectifs de l'ITIE au Gabon	8
4 Description des objectifs, résultats, actions et activités	10
4.1 Etapes suivies pour l'élaboration du plan de travail annuel budgétisé 2023	10
4.2 Obstacles de la mise en œuvre insuffisante du plan de travail en 2023	10
4.3 Axes prioritaires du PTAB 2023	10
4.4 Transformations/bénéfices attendus en 2024	11
4.5 Présentation de la matrice détaillée du PTAB 2023	13
4.6 Risques et mesures d'atténuation	16
5 Budget et financement	18
5.1 Exécution budgétaire en 2022	18
5.2 Dotation budgétaire en 2023	18
6 Communication et diffusion	18
7 Mise en œuvre, supervision et révision	18
8 Echéances et étapes	19

Abréviations

AFD	Agence Française de Développement
BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CUT	Compte Unique du Trésor
FFIs	Flux Financiers Illicites
FMI	Fonds Monétaire International
GMP	Groupe Multipartite
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
ITIE Gabon	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon
IEx	Industries Extractives
RessNat	Ressources Naturelles
OG	Objectif Général
OST	Objectif STratégique
OSP	Objectifs SPécifique
OSCs	Organisations de la société civile
PAGOSIEGA	Programme d'Appui à la GOuvernance et Surveillance des Industries Extractives au Gabon
PAT 2021-2023	Plan d'Accélération et de la Transformation 2021-2023
P-REMAP-CEMAC	Projet de Renforcement de la Gouvernance des Matières Premières en Afrique Centrale
PSGE 2025	Plan Stratégique du Gabon Emergent à l'horizon 2025
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
PTFs	Partenaire Techniques et Financiers
PTT	Plan de travail Triennal
SSE	Système de Suivi et Evaluation
SE	Suivi et Evaluation
SI-ITIE	Secrétariat International de l'ITIE
STP ITIE Gabon	Secrétariat Technique Permanent de l'ITIE Gabon
SOGARA	Société Gabonaise de Raffinage
UE/CE	Union Européenne/Commission Européenne

Résumé de la mise en œuvre du PTAB 2022 et perspectives 2023

Norme ITIE 2019, Plan de Travail Triennal et Plan de travail Annuel Budgétisé

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une initiative d'envergure mondiale lancée en 2002. Au cours de son évolution, elle a fait place à la norme mondiale qui défend l'amélioration de la transparence et de la redevabilité dans les secteurs pétrolier, gazier et minier en encourageant l'amélioration de l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus.

Le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE Gabon vise à soutenir à l'horizon 2024, le développement des trois (3) dimensions de la transparence à savoir, (1) la divulgation extractive, (2) la traçabilité extractive et (3) la traçabilité des entreprises. Quant au plan de travail décliné annuellement dont le premier concerne 2022, il a pour objectif général de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence des opérations du secteur des industries extractives du Gabon en vue d'une croissance économique inclusive au développement durable et à la réduction de la fragilité des populations.

Il comprend trois axes stratégiques, dix (10) objectifs spécifiques et initialement 111 activités réorganisées et ajustées à 70 suite à (i) la mise à disposition tardive du budget annuel en août, (ii) la non mobilisation des autres ressources prévisionnelles auprès des entreprises du secteur privé et des bailleurs de fonds en dehors du financement de l'Union Européenne acquis à travers le « projet de renforcement du rôle et capacités de la société civile » et (iii) le recrutement tardif des personnels du Secrétariat Technique Permanent.

Evaluation des résultats et de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en 2022

Cette évaluation montre (i) une mise en œuvre très insuffisante des activités du plan de travail avec un taux moyen d'exécution technique de **25,96%** et d'environ **09%** au niveau de l'exécution financière, (ii) que les différentes études thématiques sur les principes, critères et indicateurs de la gouvernance et redevabilité du secteur extractif au Gabon n'ont pas été réalisées et (iii) qu'aucune avancée n'a été enregistrée sur l'opérationnalisation des exigences de la Norme ITIE 2019. Le score obtenu concernant les progrès est de **08,60/100**. Ce score sera revu à la hausse au terme de la publication du Rapport ITIE 2021.

Aperçu des avancées de l'ITIE Gabon en 2023

Ces avancées se résument (i) au recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé de réaliser l'étude de cadrage, les travaux de réconciliation et la préparation du rapport ITIE 2021, au recrutement des experts du Secrétariat Technique de l'ITIE-Gabon, (iii) à l'élaboration et validation des termes de référence (21) des études thématiques, (iv) au renforcement des capacités humaines et (ii) à la mobilisation de ressources extérieures pour le compte du collège de la société civile auprès de l'Union Européenne, (v) formulation d'un programme d'appui à la gouvernance et surveillance des industries extractives au Gabon (PAGOSIEGA), (vi) la publication le 21 avril 2023 du Rapport ITIE 2021, (vii) la participation de l'ITIE-GABON à la conférence mondiale de l'ITIE à Dakar au Sénégal et enfin la préparation du lancement du rapport ITIE 2022

Perspectives de l'ITIE Gabon en 2023

Les priorités en 2023 devraient porter sur les actions suivantes, (i) renforcer l'inclusivité dans la formulation, mise en œuvre, suivi et évaluation du plan de travail annuel en y faisant figurer les activités à budget sécurisé des parties prenantes clés qui concourent aux objectifs de transparence et de redevabilité du secteur extractif, (ii) renforcer l'implication et amplifier les engagements des parties prenantes, (iii) renforcer les capacités des parties prenantes, (iv) réaliser les études thématiques pour documenter la mise en œuvre des exigences, (v) préparer et disséminer le Rapport ITIE 2021 et préparer le Rapport ITIE 2022, (vi) promouvoir les technologies de l'information et renforcer la divulgation systématique, (vii) renforcer les capacités et mobiliser les membres du GMP sur les questions prioritaires à traiter, (viii) mobiliser les ressources financières auprès des bailleurs de fonds et des entreprises, (ix) renforcer les capacités des personnels du secrétariat Technique permanent et (x) évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en 2023.

1 Introduction

L'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) est une norme mondiale pour la bonne gestion des ressources pétrolières, gazières et minières. Sa mise en œuvre repose sur deux principes fondamentaux à savoir la transparence et la redevabilité. Cette norme encourage l'étude des approches innovantes pour renforcer la mise en œuvre de l'ITIE afin d'améliorer l'exhaustivité du rapportage ITIE et la compréhension qu'a le public des revenus. En outre, elle favorise le maintien des niveaux élevés de transparence et de redevabilité dans la vie publique et les activités du gouvernement ainsi que l'attractivité pour les investisseurs.

Dans le plan de travail triennal 2022-2024 de l'ITIE GABON, il est prévu, entre autres, de réaliser différentes études thématiques dont certaines serviront de base à l'initialisation de réformes structurelles, notamment en matière de promotion de bonnes pratiques de la gouvernance, la divulgation des données/informations et la traçabilité des flux revenus dans le secteur extractif. L'année 2022 a permis uniquement d'apprêter les TdRs des études thématiques. Pour ce faire il est donc prévu que celles-ci soient mises en œuvre au cours de cette année 2023.

Ces études thématiques sont conformes et donc alignées aux Exigences de mise en œuvre de la norme ITIE 2019 comme présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Alignement des études thématiques aux Exigences de la norme ITIE 2019

N°	Libellés	Sous-Exigences
Exigence 1. Suivi par le groupe multipartite		
1	Acquisition de matériels, équipements informatiques et renforcement de l'intranet et des dispositifs de stockage des données et informations ITIE	S/E 1.4
2	Mise en place d'un système informatique pour la gestion de l'information comptable et financière, l'acquisition du logiciel TOM2PRO et la formation des utilisateurs ITIE gabon	S/E 1.4
3	Elaboration de la stratégie de mobilisation des ressources de l'ITIE Gabon	S/E 1.4
4	Réalisation de l'étude de référence et mise en place du système de gestion électronique des archives, capitalisation des connaissances et formation des utilisateurs	S/E 1.4
5	Diagnostic du site web, développement et reconfiguration dans la perspective des divulgations systématiques et la mise en œuvre du plan stratégique de la communication et plan média de l'ITIE Gabon	S/E 7.2
6	Mise en place du répertoire des artisans miniers à faible échelle, création du syndicat professionnel associé et facilités d'adhésion à la chambre de commerce de Libreville et à la chambre des métiers de l'artisanat (EMAPE)	S/E 1.4
Exigence 2. Cadre légal et institutionnel, octroi des licences et des contrats		
7	Elaboration des textes législatifs et réglementaires ITIE relatifs aux domaines d'intervention de la gouvernance, la transparence, la redevabilité, l'accès à l'information, les déclarations et divulgations systématiques, la dissémination et la validation des rapports ITIE	S/E 2.1
8	Etat des lieux de la divulgation des informations en 2021 au sens de la norme ITIE 2019 et proposition d'un plan de divulgation exhaustive des contrats miniers et pétroliers	S/E 2.3
9	Transparence des contrats et licences du secteur extractif gabonais dans la perspective de la divulgation systématique	S/E 2.4
10	Etat des lieux de la propriété réelle au Gabon	S/E 2.5

11	Etude du soutien des engagements de transparence de la propriété effective dans le cadre de la mise en œuvre du programme opening extractives dans le secteur extractif au Gabon	S/E 2.5
12	Enquête sur le cadre de la gouvernance et de la transparence des sociétés publiques du secteur extractif au Gabon (base méthodologique de l'indice pour la gouvernance des ressources naturelles du NRGD)	S/E 2.6
Exigence 3. Exploration et production		
13	Collecte, traitements et analyses des données et informations contextuelles du rapport ITIE 2022 du secteur extractif au Gabon	S/E 3.1, 3.2, 3.3 & 6.3
Exigence 4. Collecte des revenus		
14	Réalisation de l'étude de cadrage, des travaux de réconciliation et préparation par l'Administrateur Independant du Rapport ITIE 2022	S/E 4.1, 4.2, 4.3, 4.4, 4.5, 4.6, 4.7, 4.8 & 4.9
15	Etude de faisabilité de l'intégration de la divulgation dans le cadre du rapportage de l'ITIE au Gabon	S/E 4.1
16	Etude sur la mobilisation des ressources domestiques sur la base de la modélisation financière et fiscale du secteur extractif au Gabon	S/E 4.1
Exigence 5. Affectation des revenus		
17	Evaluation de l'allocation, la répartition, l'affectation et la redistribution des revenus aux régions impactées au niveau infranational par l'extraction minière et pétrolière au Gabon	S/E 4.6, 5.1 & 5.2
Exigence 6. Dépenses sociales et économiques		
18	Promotion de la transparence et de la responsabilité sur les dépenses sociales, environnementales des entreprises extractives et de l'exploitation minière artisanale à petite échelle	S/E 6.1 & 6.2
19	Etude de référence du programme d'évaluation de la transparence, la responsabilité environnementale et des impacts des activités des entreprises pétrolières et minières opérant au Gabon	S/E 6.4
Exigence 7. Résultat et impact		
20	Elaboration du plan stratégique de communication et marketing digital de l'ITIE Gabon et accompagnement à sa mise en œuvre (2023-2024)	S/E 7.1 et 7.2
21	Evaluation initiale de conformité au guide de validation ITIE avant le démarrage de la mise en œuvre du processus ITIE et recueil des attentes des parties prenantes au Gabon	S/E 7.4

Conformément à la note d'orientation de l'exigence 1.5 (Plan de travail), le GMP est tenu de mettre en place un plan de travail régulièrement mis à jour, entièrement chiffré et compatible avec les échéances de Déclaration et de Validation établies par le Conseil d'Administration de l'ITIE. Ce plan de travail doit avoir les caractéristiques suivantes :

- (a) Fixer les objectifs de mise en oeuvre de l'ITIE en phase avec les Principes et Exigences de l'ITIE et reflétant les priorités nationales des industries extractives ;
- (b) Reflèter le résultat des consultations avec les principales parties prenantes ;
- (c) Inclure les activités mesurables et assorties de délais d'exécution précis visant à atteindre les objectifs convenus ;
- (d) Identifier les sources domestiques ou externes de financement et le cas échéant technique ;
- (e) Etre public et accessible ;
- (f) Etre révisé semestriellement et mis à jour annuellement ;
- (g) Inclure un calendrier de mise en oeuvre compatible avec les échéances fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE ;

- (h) Prendre en considération les exigences administratives liées notamment aux processus de passation de marchés et de financement.

2 Priorités nationales du Gabon en matière d'industries extractives

Les priorités sont indiquées dans le Plan Stratégique du Gabon Emergent « PSGE vision 2025 ». Elles consistent entre autres à relever trois (3) défis majeurs à savoir (i) l'accélération de la croissance économique et la diversification des sources, (ii) la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et (iii) la gestion durable des ressources naturelles pour les générations futures. Les cibles suivantes devront être atteintes à l'horizon 2025 à savoir, (i) 100% de la parafiscalité est déclarée dans les lois de finances et (ii) le recouvrement des taxes et l'attractivité des investissements sont améliorés.

Les objectifs stratégiques du secteur pétrolier gabonais dans le plan d'accélération et de transformation (PAT 2021-2023) consistent à (i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures, (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA, (iii) garantir une transparence accrue dans le secteur, (iv) structurer la filière gazière dans le pays et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers. Quant à ceux du secteur minier, ils consistent à (i) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur, (ii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (iii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse.

En outre, le Gabon s'est engagé au titre du Programme Economique Elargi avec le FMI conclu pour la période de 2021 à 2024 à (i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières, (ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements, (iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi, (iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE, (vi) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles et (vii) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales.

Il apparait donc que la planification de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon tient compte des orientations stratégiques du Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) dont les priorités opérationnelles ont été définies dans le Plan d'Accélération pour la Transformation (PAT 2021-2023).

Par ailleurs, au niveau national, la relation entre la mise en œuvre de l'ITIE et les autres initiatives nationales ou sous-régionale CEMAC réside dans la promotion de la gouvernance, la transparence, la surveillance des opérations dans le secteur des industries extractives et la lutte contre la corruption et la criminalité des ressources naturelles. Des réformes sectorielles approfondies sont en cours de mise en œuvre dans le cadre du PAT 2021-2023 à travers plusieurs TaskForce. Quant à l'implémentation de la norme ISO 37001 du système de management anticorruption dans l'administration gabonaise, elle est envisagée en 2023.

Au niveau sous-régional CEMAC, les réformes en cours ou futures sont rattachées à la surveillance multilatérale. Elles concernent entre autre (i) la conduite de la politique budgétaire, (ii) la mise en œuvre des réformes structurelles, (iii) les revues du programme économique et financier avec le FMI, (iv) l'état de mise en œuvre des grandes orientations de politiques économiques des Etats membres et de la communauté pour 2021, (v) le suivi des indicateurs de la convergence réelle ainsi que (vi) les dispositions pour une mise en œuvre des résolutions du Sommet des Chefs d'Etat de la CEMAC d'août 2021 relatives à la mise en place d'une nouvelle stratégie régionale de sortie de crise.

3 Vue d'ensemble des priorités nationales et objectifs de l'ITIE au Gabon

Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) et Plan d'Accélération pour la Transformation (PAT 2021-2023)

La vue d'ensemble est présentée ci-après. Il en ressort que les priorités (i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures, (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA, (iv) structurer la filière gazière dans le pays, (vi) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur, (vii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (viii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse ne sont pas bien adressées dans le plan de travail de l'ITIE par manque d'informations. Celles-ci sont probablement prises en compte par les sectoriels dans le cadre du programme avec le FMI. Pour corriger ce déficit, un effort de collecte d'informations auprès des parties prenantes concernées devrait être fait. Quant aux priorités (iii) garantir une transparence accrue dans le secteur et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers, elles sont déclinées en objectifs de transparence dans le plan de travail triennal de l'ITIE Gabon 2022-2024.

Programme économique élargi avec le FMI

Les priorités suivantes, (i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières, (ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements, (iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et à identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi, (iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE et (vii) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales sont bien adressées et concernées par les études thématiques. La priorité (vi) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles ne l'est pas par manque d'informations et de concertation avec les parties prenantes de mise en œuvre.

Tableau 2 : Priorités nationales sur les industries extractives

Priorités nationales du Gouvernement du Gabon relatives aux industries extractives	Vue d'ensemble des objectifs de mise en œuvre de l'ITIE
	Plan Stratégique du Gabon Emergent (PSGE) et Plan d'Accélération pour la Transformation (PAT 2021-2023)
(i) revoir la gouvernance sectorielle pour optimiser des champs matures et (ii) enrayer le déficit structurel de la SOGARA	A voir au niveau sectoriel (Ministères : Pétrole, Gaz, Mines)
(iii) garantir une transparence accrue dans le secteur et (v) garantir une transparence accrue des opérations dans les secteurs pétroliers, gaziers et miniers	<p>A voir au niveau sectoriel (Ministères : Pétrole, Gaz, Mines) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique</p> <p>Au niveau du plan de travail triennal de l'ITIE Gabon, la prise en compte de la transparence est déclinée à travers les objectifs ci-dessous :</p> <p><u>Objectif spécifique n°3.1</u> : Améliorer le reporting financier sur les paiements, le reporting non financier sur les contrats et licences, la diligence raisonnable et la traçabilité des flux des ressources</p> <p><u>Objectif spécifique n°3.2</u> : Améliorer les conditions d'imposition pour mobiliser efficacement les revenus</p> <p><u>Objectif spécifique n°3.3</u> : Améliorer la traçabilité extractive pour la sûreté et l'efficacité des opérations des multinationales</p> <p><u>Objectif spécifique n°3.4</u> : Améliorer la transparence et assurer une redevabilité équitable par les parties prenantes des revenus et dépenses issues des transferts infranationaux</p> <p><u>Objectif spécifique n°3.9</u> : Amélioration de la transparence budgétaire et la gestion durable des revenus des finances</p>

		publiques, des revenus infranationaux et investissements du fonds gabonais des investissements stratégiques
(iv) structurer la filière gazière dans le pays.		A voir au niveau sectoriel (Ministères : Pétrole, Gaz, Mines) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique
(vi) renforcer l'avantage compétitif du secteur minier gabonais, notamment via la revue du cadre réglementaire du secteur		A voir au niveau sectoriel (Ministères : Pétrole, Gaz, Mines) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique
(vii) attirer des investisseurs pour accompagner le développement des filières ferrières et aurifères et (viii) préserver l'intérêt des majors sur l'extraction du manganèse		A voir au niveau sectoriel (Ministères : Pétrole, Gaz, Mines) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique
		Programme économique élargi avec le FMI
(i) promouvoir la gouvernance dans les industries extractives pour accroître les recettes pétrolières et minières		Planifier la mise en œuvre des études thématiques pour documenter la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 en général et conduite de l'étude thématique sur l'optimisation de la mobilisation des ressources domestiques à partir de la modélisation financière et fiscale du secteur extractif au Gabon en particulier (Etude thématique AMI et TdR publié)
(ii) promouvoir la transparence à travers la systématisation des divulgations des données sur les revenus et paiements		Planifier la mise en œuvre des études thématiques pour documenter la mise en œuvre de la Norme ITIE 2019 (transparence des contrats et licences, transparence ESG, transparence de la propriété réelle, etc.) et préparer les Rapports ITIE 2021, 2022, 2023, 2024 (Etude thématique AMI et TdR publié et processus de préparation du Rapport ITIE 2021 en cours)
(iii) centraliser les recettes pétrolières et minières dans le compte unique du Trésor (CUT) et à identifier spécifiquement ces recettes afin de faciliter le suivi		Réaliser l'étude de faisabilité de l'intégration de la divulgation dans le cadre du rapportage de l'ITIE au Gabon en vue de la mise en place d'un système de télé-déclaration et base de données pour l'amélioration de la traçabilité de l'allocation des revenus du secteur extractif dans les statistiques des finances publiques au Gabon (Etude thématique AMI et TdR publié)
iv) publier périodiquement sur un site web gouvernemental, tous les documents, données, informations et rapports prévus dans le cadre de l'initiative ITIE		Réaliser le diagnostic du site WEB, le développement et la reconfiguration dans la perspective des divulgations systématiques et de la mise en œuvre du plan stratégique de la communication et du plan média de l'ITIE Gabon (Etude thématique AMI et TdR publié) Réaliser un portail public des données et informations ouvertes sur le secteur extractif au Gabon (TdR Etude thématique à rédiger) Réaliser le cadastre pétrolier et le cadastre minier, au niveau sectoriel (Ministère du Pétrole et Gaz) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique (TdRs des 2 études thématiques à rédiger en collaboration avec les deux Ministères sectoriels)
(vi) développer les mécanismes d'estimation des réserves des ressources naturelles		Au niveau sectoriel (Ministère du Pétrole et Gaz) et informations sur l'opérationnalisation à rendre publique
(vii) renforcer la gestion des entreprises publiques et leurs filiales		Réaliser l'enquête sur le cadre de la gouvernance et de la transparence des sociétés publiques du secteur extractif au Gabon : base méthodologique de l'indice pour la gouvernance des ressources naturelles du NRG (Etude thématique AMI et TdR publié)

4 Description des objectifs, résultats, actions et activités

4.1 Etapes suivies pour l'élaboration du plan de travail annuel budgétisé 2023

Le plan de travail 2023 est le résultat du report des activités non réalisées du plan de travail 2022 et de l'ajout des activités 2023 prévues dans le plan de travail triennal (PTT 2022-2024). Comme pour 2021, les consultations se sont faites uniquement entre les membres des collèges GMP et n'ont pas pu être élargies aux autres parties prenantes.

4.2 Obstacles de la mise en œuvre insuffisante du plan de travail en 2023

Des obstacles conjoncturels et structurels ont constitué de vrais facteurs limitant la mise en œuvre des activités des plans en 2021 et 2022. S'agissant des facteurs critiques de la mise en œuvre insuffisante du PTAB 2022, on note :

- (i) le démarrage tardif en mai 2022 des activités de l'ITIE;
- (ii) la mise à disposition tardive du budget (Cf. avis d'ordonnancement numéro 22006186 du 12/08/2022 d'un montant de 529 933 957 F.CFA) ;
- (iii) les difficultés de mobilisation effective du budget et la rigidité du cadre de l'exécution budgétaire ;
- (iv) les pertes de temps du GMP à avancer sur certaines questions pratiques et techniques proposées par le Secrétariat Technique Permanent (Non signature de MoU avec la Revenue Development Foundation (RDF), MoU avec le CN-ITIE Sénégal pour la contextualisation des outils de gouvernance et l'accompagnement sous la forme d'une assistance technique ;
- (v) l'absence des outils de gouvernance et en particulier le manuel de procédures administratives, comptables et financières précisant les procédures du cadre organisationnel et fonctionnel de l'ITIE Gabon ;
- (vi) la mobilisation tardive des administrations publiques clés (pétrole, mines, impôts, douanes, trésor) productrice des données et informations telles que requises par la Norme ITIE 2019 ;
- (vii) la faible participation de l'administration publique (pétrole, mines, impôts, douanes, trésor) aux réunions préparatoires de concertation sur le processus de déclaration ITIE et d'échanges sur les données et informations initiées par l'ITIE Gabon avec l'appui du Conseiller Spécial du Président de la République;
- (viii) le retard enregistré dans la finalisation de la procédure de recrutement de l'Administrateur Indépendant;
- (ix) le faible niveau de divulgation par les administrations publiques clés des informations requises par la norme ITIE 2019 ;
- (x) la très forte dépendance du Secrétariat Technique Permanent à la disponibilité de certains membres volontaires du GMP pour la conduite des travaux dans les commissions ;
- (xi) la faible opérationnalisation du Secrétariat Technique Permanent suite au recrutement tardif de ses experts.

4.3 Axes prioritaires du PTAB 2023

L'année 2023 consacre le démarrage de l'application des exigences de la norme ITIE 2019 à travers le processus de déclaration de l'ITIE qui permettra au terme de sa mise en œuvre, d'améliorer les niveaux de transparence, de redevabilité et de soutien des objectifs stratégiques de l'amélioration de la gestion des finances publiques et de développement durable. Les détails des axes du PTAB 2023 sont présentés à la section 4.5. La dotation budgétaire de l'ITIE n'étant pas sécurisée, il se pourrait que l'expérience vécue en 2002 se reproduise

en 2023 et ne permette pas la mise en œuvre effective de nombreuses activités du plan de travail.

Priorités minimales en 2023

Les activités à réaliser doivent avoir un lien avec les axes prioritaires ci-dessous :

- (i) renforcer l'inclusivité dans la formulation, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du plan de travail annuel en y faisant figurer si possible, des activités à budget sécurisé des parties prenantes clés qui concourent aux objectifs de transparence et de redevabilité du secteur extractif ;
- (b) renforcer l'implication et amplifier les engagements des parties prenantes ;
- (c) renforcer les capacités des parties prenantes ;
- (d) réaliser les études thématiques pour documenter la mise en œuvre des exigences ;
- (e) préparer et disséminer le Rapport ITIE 2021 et préparer le Rapport ITIE 2022 ;
- (f) promouvoir les technologies de l'information et renforcer la divulgation systématique ;
- (g) renforcer les capacités et mobiliser les membres du GMP sur les questions prioritaires à traiter ;
- (h) mobiliser les ressources financières auprès des bailleurs de fonds et des entreprises ;
- (i) renforcer les capacités des personnels du secrétariat Technique Permanent ;
- (j) évaluer les résultats et l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE en 2023.

4.4 Transformations/bénéfices attendus en 2024

Au titre des réformes structurelles à engager entre 2022 et 2024, les points particuliers d'amélioration de la mise en œuvre des exigences de la Norme ITIE devraient produire les transformations attendues ci-après :

1. Une levée progressive des contraintes administratives, techniques, juridiques et fiscales relatives à la divulgation systématique et à la divulgation des contrats et licences selon le plan d'action convenu ;
2. La mise en place de dispositifs et mécanismes de transparence et contrôle citoyen en matière d'octroi de contrats et licences ;
3. L'actualisation du cadre légal, des régimes fiscaux, des procédures d'octroi et de transparence des contrats et licences ;
4. La mise en place d'un cadre légal de la propriété réelle, des outils connexes associés et le développement de la politique des données ouvertes ;
5. La mise en place de registres en ligne et spécifiquement celui des bénéficiaires effectifs, celui du cadastre minier et celui du cadastre pétrolier ;
6. La mise en place d'un système de télé-déclaration et de traçabilité des taxes et flux de revenus dans la comptabilité des finances publiques ;
7. La revue des participations de l'Etat dans les entreprises d'Etat et l'identification de mécanismes de mobilisation des ressources à partir de la modélisation financière et fiscale ;
8. Une vue d'ensemble actualisée de l'extraction minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) ;
9. La détermination d'un cadre d'assurance qualité, de vérification, de production des données relatives à la collecte et l'allocation des revenus, déclarations par projets individuels et divulgation des analyses statistiques ;
10. Une évaluation des risques et de la vulnérabilité à la corruption dans le secteur extractif et la mise en œuvre d'un cadre pilote à l'implémentation des normes ISO (37001, 26000, 9001) et IPSAS et l'actualisation du plan sectoriel de lutte contre la corruption dans le secteur extractif ;
11. Une évaluation des flux financiers illicites (FFIs) au Gabon à travers une étude de cas sur les fausses déclarations dans les opérations du commerce international sur la période 2010-2020 ainsi que la mise en place d'un cadre de production de statistiques FFIs des industries extractives au Gabon ;
12. La publication régulière des résultats des évaluations environnementales des sites extractifs et suivi de la mise en œuvre des PGES/EIES des compagnies extractives ;

13. La revue des contraintes liées à l'intégration de l'ITIE et la divulgation des rapports dans le dispositif décisionnel national, l'examen de l'interopérabilité des systèmes d'information des parties prenantes mettant en œuvre l'ITIE et la revue des audits des revenus issus des transferts infranationaux réalisés et publiés ;
14. L'analyse et vulgarisation des dispositions des codes pétrolier, gazier, minier sur les incitatifs fiscaux, économiques et les transferts infranationaux des revenus ;
15. L'analyse des besoins des communautés, des obligations et engagements sociétaux des entreprises privées et publiques pour un développement intégré au niveau infranational à travers l'arrimage des dépenses sociales des entreprises locales aux plans locaux de développement ;
16. Etude de la commercialisation des matières premières (pétrole, gaz, mines) et coûts induits ;
17. L'intégration dans le périmètre de l'ITIE d'autres secteurs des ressources naturelles renouvelables (forêt, biodiversité, pêche, agriculture) ;
18. L'opérationnalisation des outils informatiques et de meanstreaming pour la divulgation systématique de l'information entre les parties prenantes de l'ITIE au Gabon.

4.5 Présentation de la matrice détaillée du PTAB 2023

La matrice détaillée a été extraite du PTT 2022-2024 et a servi comme base aux échanges lors des conférences budgétaires pour le compte de l'année 2023. Cette matrice ne contient pas l'information du plan d'action pour la divulgation des contrats ainsi que celle du plan d'action pour le suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Compte tenu des diverses difficultés rencontrées dont entre autres, (i) l'impossibilité de soumettre, de faire approuver et d'exécuter un plan de passation des marchés (PPM) des activités dépassant les seuils fixés de passation en absence de l'avis d'ordonnement du budget 2023, le budget 2022 mis en place en août n'ayant pas aussi permis de disposer d'un PPM validé par la DGMP, (ii) la mise en place tardive du budget 2023 et ses conséquences dans l'exécution budgétaire inefficace et (iii) enfin le contexte électoral à venir, il serait souhaitable que seules activités ayant probabilité forte d'être exécutée soient retenues.

Il s'agit de :

Activités	Entités concernées	Montants
Axe 1 : Engagements des parties (1.1 et 1.4)		
Fonctionnement	ITIE-GABON	160 000 000
Organiser des revues institutionnelles pour développer un leadership politique de haut niveau sur l'ITIE au Gabon	Collèges GMP	6 000 000
Organiser un séminaire sur l'élaboration des textes d'application de la NORME ITIE et réforme des textes régissant la mise en œuvre de la Norme ITIE au Gabon (Decret77, Statuts, RI, Manuel de procédures)	Collèges GMP	6 000 000
Mettre en place un système de suivi-évaluation du GMP ITIE-Gabon, doter la cellule de suivi d'un logiciel de suivi-évaluation et élaborer le système de suivi-évaluation	Collèges GMP	9 000 000
Elaborer et mettre en œuvre un plan stratégique de communication, marketing digital et plan média et le mettre en œuvre pour la communication des activités du GMP et de l'ITIE au Gabon	Collèges GMP	5 000 000
Organiser un atelier de sensibilisation, d'information et formation sur la mise en œuvre et l'évaluation du processus de l'ITIE au Gabon	Collèges GMP & STP	8 500 000
Organiser un atelier d'appropriation des recommandations du rapport ITIE 2021	Collèges GMP & STP	7 500 000
Organiser des réunions d'échanges et de concertation sur la préparation du rapport ITIE 2022 avec les parties prenantes élargies	Collèges GMP & STP	5 000 000
Consulter et valider au cours d'un atelier les attentes et besoins informationnels des parties prenantes élargies concernant la mise en œuvre et l'évaluation de l'ITIE au Gabon	Collèges GMP & STP	5 000 000
Organiser des réunions de rétro-information sur la norme ITIE 2023 avec les parties prenantes élargies de chaque collègue	Collèges GMP & STP	12 000 000
Elaborer la stratégie de mobilisation des ressources auprès des partenaires au développement et organiser des campagnes de collecte	Consultants et STP	10 000 000

Renforcer les capacités des membres du GMP et personnels du STP sur les questions prioritaires de la norme ITIE 2019	Collèges GMP & STP	10 000 000
Participer à la conférence mondiale de l'ITIE à Dakar au Sénégal	Collèges GMP & STP	26 500 000
Organiser un voyage d'études ITIE en RDC ou USA	Collèges GMP & STP	35 000 000
Organiser les assises de la société civile, des campagnes de sensibilisation des populations au niveau infranational et assurer la visibilité des actions	CSC	70 000 000
Renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de l'ITIE-Gabon dans la perspective de la validation de juillet 2024	Comité Adhoc GMP & STP	11 000 000
Elaborer les outils de la gouvernance interne de l'ITIE-Gabon (<i>Politique ITIE au Gabon, plan stratégique ITIE-Gabon 2022-2026; manuel de suivi & évaluation, TdR du GMP, manuel et directives de passation des marchés de l'ITIE-Gabon, Politique de l'accessibilité, la publication et la réutilisation des données ITIE par les parties prenantes</i>)	Consultants et STP	35 000 000
Activités mises en œuvre par le collège de l'administration publique sur mobilisation externe de fonds (<i>étude cartographique et plan de la divulgation ds contrats, atelier de présentation du plan de divulgation, table ronde administrations publique et sociétés, atelier de validation du protocole de participation de l'administration publique à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon, ???</i>)	Collège Administration Publique	45 575 000
Sensibiliser les parties prenantes élargies du COP, élaborer et valider le protocole de participation des membres du collège des opérateurs publics à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon	Collège Opérateur Public	11 000 000
Sensibiliser les parties prenantes élargies du CSP, élaborer et valider le protocole de participation des membres du collège des opérateurs publics à la mise en œuvre du processus de l'ITIE au Gabon	Collège Secteur Privé	11 000 000
Acquérir le véhicule de service du secrétaire technique permanent	STP	25 000 000
Acquérir du matériel et des équipements pour l'infrastructure informatique de l'ITIE-Gabon	STP	10 000 000
Transparence et redevabilité (Exigences 2 et 6)		
Préparer et publier le rapport ITIE 2021	Collèges GMP et STP	49 846 161
Présenter le rapport ITIE 2021 à la presse/média, à l'administration publique, aux sociétés, à la société civile, aux parlementaires, aux partenaires au développement et aux universitaires (Déjeuner de presse)	Collèges GMP et STP	10 000 000
Disséminer le rapport ITIE 2021	Comité Adhoc GMP & STP	38 085 000
Préparer et publier le rapport ITIE 2022		34 846 161

	Collèges GMP et STP	
Renforcer les capacités des parties prenantes à la préparation des rapports ITIE et notamment les régies financières et le budget	Comité Adhoc GMP & STP	8 500 000
Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action pour la divulgation des contrats avec 2 ou 4 activités phares (<i>1. publication de la liste de tous les contrats en cours de validité dans le pays, 2. Réaliser l'état des lieux de la divulgation des contrats, 3. Réaliser une étude juridique et fiscale liée à la confidentialité des contrats, 4. organiser un dialogue de haut niveau entre le Gouvernement et les sociétés</i>)	Comité Adhoc GMP & STP	30 000 000
Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action des recommandations du rapport ITIE 2021	Comité Adhoc GMP & STP	10 000 000
Mettre en œuvre les études thématiques	Comité Adhoc GMP & STP	116 500 000
Promouvoir les technologies digitales et renforcer la divulgation systématique (<i>étude diagnostic, projet pilote du système de télédéclaration</i>)	Consultants et STP	40 000 000
Axe 3 : Résultats et impacts (Exigences 1.5 et 7)		
Elaborer, imprimer et reprographier les supports à valeur ajoutée du rapport ITIE 2021	GMP/STP	10 000 000
Mener des activités de communication accessibles au grand public et actualiser le site web de l'ITIE	GMP/STP	15 783 540
Elaborer et valider au cours d'un atelier le rapport annuel d'avancement (RAA 2023)	GMP/STP	5 000 000
Consulter les parties prenantes élargies sur le rapport annuel d'avancement (RAA 2023) et le PTAB 2024	GMP/STP	5 000 000
Organiser un colloque scientifique sur les industries extractives et contribuer à la production de l'information scientifique et technique	GMP/STP	25 000 000
Créer une chaire universitaire sur l'économie des industries extractives	GMP/STP	40 000 000
Structurer les réseaux professionnels et organiser le Forum National sur l'économie extractive au Gabon	GMP/STP	55 000 000
Opérationnaliser la plateforme genre dans les industries extractives au Gabon	OSCs	15 000 000
Total :		1 032 635 862

4.6 Risques et mesures d'atténuation

Les risques identifiés sont présentés ci-dessous. Ils concernent, la sécurisation et mobilisation à temps du budget 2023, la matière (données et informations sur les revenus/paiements), le matériel (équipements et consommables courant), la main d'œuvre (personnels du STP, experts/consultants, cabinets et bureaux d'études, AT/projets), la mise en œuvre (procédures opérationnelles, manuels, guides, notes techniques) et la coopération (collaborations et partenariats).

N°	Risques	Niveau du risque			Mesures d'atténuation
		Faible (Peu probable)	Moyen (Probable)	Elevé (Très probable)	
1	Sécurisation et mobilisation tardive du budget de mise en oeuvre des activités			X	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Traduire en actes concrets les promesses annoncées au cours de l'audience accordée par le Ministère en charge des Comptes Publics à la mission du secrétariat international de l'ITIE à Libreville du 5 au 10 février 2023 ✓ La dotation budgétaire annuelle de l'Etat doit refléter dans le PTAB, la réalité des besoins de fonctionnement et surtout en investissements ✓ Intéresser les PTFs aux activités de l'ITIE Gabon et mener des plaidoyers pour la mobilisation des ressources ✓ Mener une réflexion sur la proposition d'un mécanisme de financement innovant et durable basé sur l'imposition de ressources communautaires ou celles allouées à la RSE ou au développement local du secteur extractif
	Coordination, suivi des activités et tenue irrégulière des réunions à l'ITIE Gabon	X			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Garantir un fonctionnement régulier ✓ Respecter l'agenda prévisionnel des réunions et sessions du GMP
	Crédibilisation et réputation institutionnelles inabouties de l'ITIE Gabon		X		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer le cadre de la gouvernance interne de l'ITIE Gabon ✓ Elaborer un plan d'urgence de restauration de la confiance des partenaires
2	Connaissances, collecte de données/informations lacunaires concernant les revenus/paiements		X		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des réunions d'échanges et de partage ✓ Mobiliser et sensibiliser les parties déclarantes ✓ Structurer la problématique et stratégie informationnelle de l'ITIE au Gabon
3	Insuffisance en nombre et qualité de la main d'œuvre (personnels STP, consultants locaux, cabinets/bureaux d'études, AT)	X			<ul style="list-style-type: none"> ✓ Renforcer les capacités des experts du secrétariat technique permanent ✓ Mettre en concurrence les fournisseurs de services

4	Mise en œuvre des activités sans se référer aux procédures opérationnelles, manuels, guides, notes techniques			X	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elaborer les instruments/outils de gouvernance interne ✓ Télécharger et diffuser aux membres du GMP les nombreuses ressources disponibles sur le site WEB du SI-ITIE
5	Développement insuffisant d'actions de coopération (collaborations et partenariats)		X		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Cadrer et documenter le volet coopération dans la planification stratégique de l'ITIE Gabon ✓ Nouer des collaborations et avoir des échanges restreints par webinaires avec certains pays bien avancés dans la mise en œuvre de l'ITIE (Sénégal, RDC, Tchad, Nigeria)

5 Budget et financement

5.1 Exécution budgétaire en 2022

Les activités du PTAB 2022 ont été soutenues par deux sources de financements (dotation budgétaire annuelle de l'Etat, et une subvention du projet UE en faveur du renforcement du rôle et les capacités de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon). La dotation budgétaire annuelle de l'Etat s'élevait à 529 933 957 F.CFA (Cf. avis d'ordonnancement numéro 22006186 du 12/08/2022). Le point sur l'exécution financière en 2022 est fourni dans un rapport externe.

La subvention du projet UE « appui au rôle et renforcement des capacités de la société civile » d'un montant de 150 000 euros (98 334 000 F.CFA) a été mise à la disposition de l'assistance technique assurée par le Centre d'Etudes et de Recherches sur la Gouvernance, les Industries Extractives et le Développement Durable (CERGIED) basé à Ndjamena (Tchad). Ce projet est arrivé à son terme le 31 janvier 2023 et fera l'objet d'ici le mois d'avril 2023 d'un rapport d'achèvement qui sera diffusé et libre d'accès par tous.

5.2 Dotation budgétaire en 2023

Le budget 2023 est évalué à **1 032 635 862 F.CFA** comprenant **457 126 905 F.CFA** au titre du report du solde 2022, **529 933 957 F.CFA** au titre de la dotation budgétaire 2023 de l'Etat et de 45 575 000 F.CFA au titre de la mobilisation externe effectuée par le collège de l'administration publique. La répartition par source de financement est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 3 : Sources de financement du PTAB 2023

Sources de financements	Montants (F.CFA)	(%)
Budget de l'Etat (report 2022)	457 126 905	44,27
Budget de l'Etat (dotation 2023)	529 933 957	51,32
Budget mobilisé auprès de partenaires extérieurs	45 575 000	4,41
Total:	1 032 635 862	100%

Ce budget sera consacré à la prise en charge des charges relatives au fonctionnement et à l'investissement.

6 Communication et diffusion

Au terme de son approbation par le Groupe multipartite, le PTAB 2023 fera l'objet de divulgations accessible au public à travers des publications d'une synthèse dans la presse écrite, sur le site internet de l'ITIE Gabon, sur le site Internet du Ministère de l'Economie et de la Relance. Il est prévu au cours de cet exercice d'élaborer le plan stratégique de communication et marketing digital. La création d'une plateforme de dialogue et de concertation des parties prenantes intégrant les mécanismes de consultation sera envisagée afin de coordonner les actions relatives aux évaluations régulières du plan de travail et de sa mise en œuvre.

7 Mise en œuvre, supervision et révision

Compte tenu de la densité des activités contenues dans le PTAB 2023, une déclinaison semestrielle de ce PTAB sera faite avec un focus sur les activités mensuelles pour faciliter le suivi de la mise en œuvre par l'Expert en gestion de projets, suivi-évaluation et passation des marchés.

Pour 2023, avec les personnels en place au sein du secrétariat, un effort sera fait en matière d'outils connexes de pilotage et de suivi à savoir, (i) le cadre des résultats ou cadre logique, (ii) la matrice de suivi des indicateurs de rendement ou performances, (iii) la matrice de suivi-évaluation, (iv) le plan de gestion des ressources, (iv) le plan de passation des marchés, (v) le plan de mise en œuvre et (vi) la production d'externalités telles que les

rapports semestriels ou annuels d'avancement. Le PTAB sera ainsi actualisé semestriellement et révisé annuellement au terme de chaque mise en œuvre.

8 Echéances et étapes

Le calendrier de mise en œuvre du PTAB 2023 est compatible avec les deux échéances fixées par le Conseil d'administration de l'ITIE à savoir (1) diffuser le rapport ITIE 2021 au plus tard au mois d'avril 2023 et (2) démarrer la première validation au plus tard en juillet 2024. Ce calendrier tient compte des considérations des exigences administratives liées aux processus d'appels d'offre et de mobilisation des financements.

Toutefois, la contrainte majeure réside dans la non correspondance de l'échéancier de mise en œuvre avec les processus de budgétisation au niveau national.

Approbation du Groupe multipartite

Date : 29/06/2023

Collèges	Points focaux	Signatures
Administration publique	Michel TSAMBA	
Société civile	Yvon Martial NTZANTZI MIYAGOU	
Secteur privé	Jacqueline BIGNOUMBA	
Opérateurs publics	Claude-Marie Terence ANDTOUNGOU	
La Présidente du GMP ITIE Gabon		
Léontine-Tania OYOUMI-LOUMBOU épouse BIBEY		